

# Compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2017

Présents : Christiane COLAS, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Pascale VIRICEL, Chrystelle GUIXA, Nicolas MICHALET, Robert VELON, Karine COLIGNON, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Marie-Claude FELIX, Sylvie TRIPLET, Jean-Paul BUELLET (pouvoir donné à Robert VELON)

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 15 septembre et passe à l'ordre du jour.

## 1) Approbation du rapport de la CLECT

La commission locale d'évaluation des charges transférées a été mise en place pour accompagner les transferts de compétences liés à la fusion des intercommunalités et évaluer les compensations financières revenant aux communes. Cette commission continue à se réunir, au gré des évolutions de compétences. Certaines communes qui possèdent une zone d'activités économiques non communautaire mais dont la gestion a été prise en charge par la nouvelle communauté d'agglomération ont vu leur dotation diminuer en conséquence.

Pour Confrançon, l'attribution de compensation allouée n'est pas appelée à évoluer pour cette année : elle reste à 70 681€ pour 2017. Le conseil approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

## 2) Nouveau plan de financement définitif de la restauration des peintures de l'église

A la suite d'une nouvelle donation enregistrée par la Fondation du Patrimoine et après déduction de leurs frais de gestion, le conseil adopte à l'unanimité le nouveau plan de financement définitif des travaux de restauration des peintures de l'église afin de permettre le versement de l'aide accordée par le Conseil Départemental de l'Ain.

Dépenses TTC	Montant
Montant total des travaux	13 524.00 €
Échafaudage	7 755.60 €
Total	21 279.60 €

Recettes TTC	Montant
Subvention du conseil départemental de l'Ain	4 521.00 €
Souscription Fondation du patrimoine	7 175.96 €
Commune	9 582.64 €
Total	21 279.60 €

La souscription auprès de la Fondation du patrimoine est close.

## 3) Plan local d'urbanisme

Deux réunions de la commission PLU ont eu lieu les 31 juillet et 27 septembre avec l'Atelier du Triangle en présence de la DDT et du SCOT. Compte tenu de différents projets à venir sur la commune, il s'avère nécessaire d'engager plusieurs procédures en simultané :

- une révision allégée du PLU pour permettre l'aménagement du parking du cimetière
- une ou des modifications du PLU, dont l'adoption date de 2005. Une prochaine réunion de la commission PLU est programmée au 24 octobre.

Le conseil vote à l'unanimité la révision avec examen conjoint pour permettre l'aménagement du parking du cimetière.

## 4) Programme voirie

Martial LOISY indique que les devis de travaux de voirie n'ont pas été reçus et que l'adoption du programme voirie est repoussée à une date ultérieure. La commission voirie s'est réunie récemment et a entériné l'idée de s'atteler en 2018 à la réfection des petits chemins. D'autre part, il reste un montant d'environ 10 000€ sur le budget 2017, que la commission propose d'affecter à la réalisation d'un chemin piétonnier pour se rendre au cimetière.

## 5) Point sur les travaux

Le conseil fait le point sur l'avancement des travaux sur la commune :

- Vestiaires du gymnase : le chantier avance. Des choix de couleur sont à faire pour le carrelage et les peintures.

- Logis Neuf : Les réunions de chantier ont lieu les lundis à 14h. Les travaux ont démarré. La canalisation d'assainissement a du être installée plus profondément que prévu, du fait de la présence d'une conduite d'eau. Le terrassement de la plate forme multimodale a débuté.
- Adduction d'eau par le syndicat Veyle Reyssouze Vieux jonc et réfection de la chaussée par la Communauté d'agglomération à Chassagne : le chantier est terminé. Un courrier d'un propriétaire a été reçu en mairie pour se plaindre du déplacement de bornes de propriété en bordure de voirie. La suite à donner à cette situation est à l'étude avec les différents intervenants lors de ces travaux.

## **6) Compte rendu d'activités du secrétariat de mairie**

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu des activités 2016 du secrétariat de mairie, présenté par Sylvaine MARTIN, directrice des services.

A titre d'exemples, il est noté que le secrétariat a traité en 2016 : 11 permis de construire, 38 déclarations préalables aux travaux, 69 délibérations, 1906 courriers reçus, 1379 courriers envoyés, 120 mails reçus/semaine, 100 mails envoyés/semaine...

## **7) Questions et communications diverses**

- Le conseil évoque la tenue ce jour de la permanence en mairie de l'entreprise Solvéo à propos du projet de parc éolien sur Confrançon. Il regrette certaines attitudes très agressives de la part de personnes opposées au projet, chacun pour ses raisons : bruit, béton, dépréciation immobilière, manque d'informations... Il note également que des personnes, nombreuses mais moins bruyantes, sont favorables au projet. Il rappelle que le projet éolien a fait l'objet d'un article dans le dernier Info Confrançon distribué dans toutes les boîtes à lettres. L'étude de faisabilité touche à sa fin. Le conseil fait remarquer que la décision finale appartient au préfet lors de l'instruction du permis de construire.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier de la communauté d'agglomération à propos de la fermeture annoncée du refuge SPA de Dompierre sur Veyle. Des solutions sont à l'étude, notamment l'éventualité que la CA3B puisse prendre la compétence d'un service de fourrière animale avec délégation à un prestataire privé.
- Le conseil prend connaissance des devis de l'entreprise Gallet, l'un pour la réfection du coffret électrique des sanitaires de la place du Logis-Neuf et l'autre pour l'installation d'un système de coupure automatique de l'éclairage de l'aire de loisirs pour mettre fin aux incivilités constatées lors de l'utilisation du City Stade.  
Compte tenu des travaux programmés au Logis-Neuf, le conseil décide de ne pas réaliser de suite les ces travaux dans les sanitaires qui sont fermés l'hiver.  
Après débat sur les limites de l'intervention de la collectivité pour réparer les dégâts causés par les incivilités et les moyens d'y mettre fin, le conseil approuve l'installation du système de coupure automatique de l'éclairage de l'aire de loisirs mais précise qu'il s'agit d'une ultime réparation.
- Une réunion a eu lieu à l'initiative du club de foot avec les maires des communes concernées, Curtafond, Saint Didier, Saint Martin et Confrançon, à propos des effectifs du club et des besoins en installations sportives. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu en novembre pour évoquer l'idée de l'aménagement d'un nouveau terrain.
- La commission information s'est réunie le 17 octobre pour préparer le bulletin à paraître en décembre.
- L'association des sonneurs de trompes de chasse de St Etienne du Bois a été contactée dans l'éventualité d'une nouvelle soirée à l'église, le 31 mars s'ils sont disponibles.
- Le conseil évoque la préparation de la cérémonie du 11 novembre.
- Prévue le 14 octobre, la sortie du conseil municipal à la centrale nucléaire du Bugey a été annulée pour des raisons de sécurité. Une nouvelle date est à programmer, avec l'éventuelle visite d'un parc éolien.
- Hervé COLAS évoque la conférence des maires de l'ex CCMB, où ont notamment été évoqués les affaires scolaires, la semaine de 4 jours et l'avenir des TAP, temps d'activités périscolaires.
- Le conseil approuve l'installation de rideaux dans l'annexe, pour un montant de 947€ pour 2 portes et 3 fenêtres.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.